



S A I N T
R A P H A È L

SAINT-RAPHAËL, le 3 avril 2020

Ville de Saint-Raphaël
Le Maire

FM/PS

Chères Raphaëloises, Cher Raphaëlois,

La crise du COVID 19 nous met à l'épreuve.

Depuis plusieurs semaines, vous avez su vous hisser à la hauteur de l'enjeu et respecter les consignes données par le Président de la République et le gouvernement.

Chacun d'entre vous a pris la mesure du caractère exceptionnel de cette crise sanitaire, la plus grave que nous ayons rencontrée depuis la Seconde Guerre Mondiale.

En tant que maire, mon rôle est, plus que jamais, d'être à vos côtés pendant cette période difficile. Protéger chacun d'entre vous et garantir que personne ne soit oublié. C'est pourquoi, depuis l'annonce d'une restriction stricte des déplacements, nous travaillons collectivement au maintien de la continuité du service public et à son adaptation aux besoins de chacun.

Aujourd'hui, je vous écris pour vous informer de ces services et vous rappeler que nous serons toujours à vos côtés, dans les prochains jours, dans les prochaines semaines.

Le site internet de la Ville ainsi que son compte Facebook demeurent actifs et actualisés.

Je vous invite à vous y rendre régulièrement pour toute information.

Je vous informe, par ailleurs, que **sont assurés, en Mairie : un accueil physique – réservé aux urgences – du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et un accueil téléphonique aux horaires habituels, vous pouvez le joindre pour toute question au 04.94.82.15.00.**

Un annuaire des commerces ouverts, régulièrement mis à jour, est tenu à votre disposition sur le site internet de la Ville. Toutefois, je vous demande d'être citoyen responsable en limitant le nombre de vos déplacements pour vos courses alimentaires. Pour ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer, le **relais assistance mobilité a été renforcé.** Des véhicules avec chauffeurs peuvent vous accompagner dans vos démarches indispensables et dans le strict respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

Pour tout besoin de mobilité, vous pouvez contacter le 04.94.19.51.28.

La ville s'organise aussi pour coordonner l'action de nombreux bénévoles.

Cette mesure est l'un des axes clés que j'ai souhaité pour protéger les plus fragiles lors de cette crise. Beaucoup d'autres éléments ont été mis en place comme **un système d'appel aux personnes les plus vulnérables** qui sont en situation d'isolement. Plusieurs milliers de personnes, dont les plus âgées et celles en manque d'autonomie, sont contactées ; les équipes du CCAS resteront en contact avec elles tout au long de la période de confinement pour les écouter, recenser leurs besoins et proposer des solutions adaptées. Naturellement, les agents du CCAS qui demeurent mobilisés travaillent également avec tous les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriétés pour recenser les personnes vulnérables.

Si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement, n'hésitez pas à vous faire connaître au 04.94.19.51.20, il en est de même si vous avez des informations utiles sur une personne méritant un accompagnement personnalisé.

Un plan spécifique pour protéger les personnes sans domicile fixe est également en œuvre et nous avons mobilisé des salles municipales et des chambres d'hôtels. Les équipes de la Ville travaillent activement avec Les amis de Paola, Entraide 83, Logivar Estérel et Saint Vincent de Paul pour proposer le meilleur accompagnement et protéger ces personnes vulnérables du COVID 19.

Afin de vous accompagner dans cette période de confinement, qui est, également, une période d'isolement, la Ville propose d'offrir à chacun d'entre vous, **un abonnement de trois mois à l'ensemble des services offerts par le réseau Médiatem**. La procédure est très simple, il suffit de vous rendre sur le **site mediatem.fr** et de suivre la procédure d'inscription en ligne. Vous aurez ainsi accès à la **presse en ligne** grâce à l'application « Le Kiosk », ainsi qu'à plus de **cinq cents livres numériques récents** et à une abondante **offre de formation continue** (musique, photo, dessin, langues étrangères,...) avec **tout apprendre**. Nous disposons aussi, en partenariat avec la ville de Cannes, d'un fonds documentaire culturel commun en ligne. Pour les parents d'élèves vous pourrez aussi trouver des éléments **d'accompagnement scolaire du CP à la terminale** ainsi qu'une série d'histoires pour enfant lues et animées. **Si vous rencontrez la moindre difficulté lors de votre inscription vous pouvez écrire à contact@mediatem.fr ou appeler le 06.17.39.78.33.**

Tout au long de la période, **les agents de la Ville vous proposeront sur le site de la Ville, ainsi que sur le Facebook, des idées de divertissements.**

Le site internet de la Ville propose une plateforme d'entraide sur laquelle vous pouvez, à la fois, préciser vos besoins ou offrir vos services. Les agents de la Ville répondent directement aux besoins exprimés sur cette plateforme.

Je vous informe également **qu'un numéro vert 08.000.83700 est opérationnel pour répondre téléphoniquement, 7 jours sur 7 – de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à ces mêmes questions.**

Enfin, un centre de diagnostic pour les personnes présentant les symptômes du COVID 19 ouvrira le 7 avril au palais des congrès afin de décharger les médecins de ville de cette mission.

Chères Raphaëloises, chers Raphaëlois, je sais que cette période de crise sanitaire est difficile pour chacun.

Je compte sur vous pour continuer à respecter les gestes barrières afin d'endiguer cette pandémie.

Ensemble, nous devons réussir à lutter contre cette maladie et nous sortir grandis de cette épreuve, plus solidaires et plus soudés que jamais.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Merci à tous.

Le MAIRE



Frédéric Masquelier
Frédéric MASQUELIER